

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2026**  
**COMMUNE DE BERTRICHAMPS**

La réunion a débuté le 27 janvier 2026 à 20h30 sous la présidence du Maire, Monsieur MICLO BERNARD.

**Membres présents :**

Madame CLAUDE Laetitia	Monsieur MICLO Bernard
Monsieur FERRY Steven	Madame PELLETIER Jenifer
Monsieur FINANCE Christian	Monsieur RAIZNER Joël
Monsieur KREMER Daniel	Monsieur SEVRAIN Mickaël
Madame MAIRE Sandra	Monsieur TANASIJEVIC Miodrag

**Membres absents représentés :**

Madame COLLARD Heïdi Pouvoir donné à M FERRY Steven  
Madame DODIN Aurélie Pouvoir donné à Mme CLAUDE Laetitia  
Madame TRARBACH Marion Pouvoir donné à Mme MAIRE Sandra

**Membres absents :**

Monsieur DEMMER Thomas  
Madame VIGNERON Delphine

Secrétaire de séance : Madame CLAUDE Laetitia

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

2026\_001 - Désignation d'un ou une secrétaire de Séance  
2026\_002 - Approbation du Compte rendu de la séance du 25 novembre 2025  
2026\_003 - Soutien au projet Horizons du Bien être de Mr Vogt  
2026\_004 - Contrat d'Assurance des Risques Statutaires du personnel 2027 - 2031 - Délibération accordant mandat au Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle  
2026\_005 - Budget M57 - Fongibilité des crédits - Année 2026  
2026\_006 - Acquisition d'un bien immobilier  
2026\_007 - Délibération spéciale avant le vote du Budget pour opération d'investissement  
2026\_008 - Vente de la maison sise 37 rue du Général Leclerc  
- Communication des décisions prises par le Maire, conformément à l'article L 2122-22 du CGCT  
- Questions diverses

---

**2026\_001 - Désignation d'un ou une secrétaire de Séance**

Pas d'observations

**13 voix pour**

**2026\_002 - Approbation du Compte rendu de la séance du 25 novembre 2025**

Pas d'observations

**13 voix pour**



### 2026\_003 - Soutien au projet Horizons du Bien être de Mr Vogt

Point sur le dossier. Cette demande de soutien est faite dans le cadre d'un dépôt de dossier sur le programme Leader

**13 voix pour**

### 2026\_004 - Contrat d'Assurance des Risques Statutaires du personnel 2027 - 2031 - Délibération accordant mandat au Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle

En donnant mandat de gestion au centre de gestion, c'est eux qui s'occupent pour nous de faire la mise en concurrence des cabinets d'assurances via un marché public.

**13 voix pour**

### 2026\_005 - Budget M57 - Fongibilité des crédits - Année 2026

Cette démarche permet à Mr le Maire de faire des virements de crédit, à hauteur de 7.5% des dépenses réelles, de chapitre à chapitre sans saisir le conseil municipal à chaque besoin.

**13 voix pour**

### 2026\_006 - Acquisition d'un bien immobilier

En présentant ce dossier, Mr le Maire indique que ce sujet a déjà été discuté en commission finance du 19 janvier dernier. Il en rappelle les principaux intérêts pour la commune d'acquérir ce bien immobilier sis au 96 rue du Général Leclerc donc à proximité du centre institutionnel :

- En premier lieu, cela fera un parking supplémentaire pour fluidifier le trafic aux entrées et sorties d'école.
- Ensuite cela fera une réserve immobilière pour de futurs projets.

Le débat est ouvert, les élus ont reçu préalablement les documents nécessaires. Devant l'évidence de l'intérêt communal à acquérir ce bien immobilier, seul l'adjoint TANASIJEVIC Miodrag demande confirmation sur le financement de cet achat.

Mr le Maire lui répond que oui la commune a vendu des biens immobiliers et peut acquérir celui-ci.

Aucune autre question n'étant portée au débat, Mr le Maire fait alors procéder au vote.

**12 voix pour - 1 abstention** : Mme DODIN Aurélie (représenté)

### 2026\_007 - Délibération spéciale avant le vote du Budget pour opération d'investissement

Mr le Maire explique qu'au vu des prochaines échéances municipale le vote du budget n'interviendra pas avant avril. Cette délibération ne concerne que les projets en cours (commande signée) ou en toute fin de finalisation (Husser, Solorem).

Le débat est ouvert :

Tana rappelle qu'il trouve trop cher l'achat de l'abri à vélo et du panneau, mais il ne souhaite pas voter contre malgré tout. Daniel rappelle que Tana à l'issue des premières réunions a dit « Faites comme vous voulez ». La subvention ayant été accordé ce projet ne coûtera à la commune qu'environ 12 000€.

